



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1043-2017

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée qu'à sa séance ordinaire du 3 avril 2017, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement numéro 1043-2017 intitulé Règlement sur les dérogations mineures.

Prenez en outre avis que le règlement numéro 1043-2017 entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Bromont, ce 24^e jour de mai 2017.

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate, OMA